



VOTRE SANTÉ ET VOUS

Cet article a été rédigé en collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada.

Hépatite C

Enjeu

L'hépatite C est une maladie chronique du foie causée par le virus VHC. On estime que 250 000 personnes sont infectées au Canada. Souvent, il n'y a pas de symptômes, de sorte que les personnes à risque doivent prendre des précautions pour éviter de transmettre le virus.

Contexte

Bien que le virus de l'hépatite C (VHC) existe depuis longtemps, il n'a été identifié qu'en 1989. Le VHC cause l'inflammation du foie, qui peut progresser jusqu'à la cirrhose (fibrose diffuse qui peut empêcher le foie de fonctionner normalement).

En 2007, près de 8 000 personnes au Canada étaient nouvellement infectées. Près de 20 % de ces personnes restent non-diagnostiquées et ne le savent pas. De toutes les personnes touchées par une infection initiale (aiguë) au VHC, moins de 25 % ont des symptômes. Certaines personnes infectées se remettent de l'infection, mais de 75 à 85 % contractent la forme chronique de la maladie et deviennent porteuses. Les personnes atteintes d'une hépatite C chronique peuvent demeurer sans

symptômes pendant des décennies.

Environ 35 % des personnes atteintes d'une hépatite C chronique l'ignorent.

Les effets de l'hépatite C sur la santé

Le VHC peut se transmettre par l'exposition à du sang infecté. Dans le passé, des personnes ont été infectées lors de transfusions sanguines ou de contact avec des produits sanguins. À l'heure actuelle, entre 70 et 80 % des transmissions du VHC au Canada sont attribuables aux drogues injectables. Cela comprend le partage d'aiguilles contaminées ou d'autres articles associés à l'utilisation de drogues comme les pailles, les pipes, les cuillères et les récipients.

Vous courez plus de risque d'être infecté par le VHC si :

- vous vous injectez ou sniffez de la drogue ou l'avez déjà fait. Le risque augmente si vous partagez aiguilles, pailles, pipes, cuillères, récipients et autres articles associés à l'utilisation de drogues qui pourraient être contaminé par du sang. Le nettoyage des articles à l'aide d'un agent de blanchiment n'élimine pas efficacement le virus ;

- vous avez été exposé à du sang ou à des produits sanguins contaminés ou avez subi une greffe d'organe avant 1992 ;
- vous avez reçu un tatouage, un perçage ou des traitements d'acupuncture au moyen d'articles non stérilisés ou en l'absence de technique de stérilisation ;
- vous vous êtes piqués avec une aiguille ou un objet coupant sur lequel se trouvait du sang contaminé, dans un contexte relié au travail comme un établissement de santé ;
- vous êtes exposé, au Canada ou à l'étranger, à des pratiques médicales ou dentaires à l'aide d'équipement contaminé ou de méthodes préventives inadéquates ;
- vous partagez des articles de soins personnels tels que rasoir, ciseaux, coupe-ongles ou brosse à dents avec une personne infectée ;
- vous avez des relations sexuelles non protégées avec une personne infectée.

Une mère infectée par le VHC peut transmettre l'infection à son nourrisson à la naissance.

Les effets de l'hépatite C sur la santé

Le VHC s'attaque au foie, un organe vital qui filtre les composés chimiques et les toxines qui entrent dans notre corps. Le foie joue aussi un rôle dans la digestion des aliments, l'entreposage des vitamines et des minéraux, et intervient dans la fabrication du sang.

Bien que de 75 à 85 % des personnes infectées développent une infection chronique, la progression de la maladie peut être lente. Comme la

plupart des personnes infectées sont sans symptômes et ignorent leur état, elles ne peuvent profiter des traitements disponibles capables d'éliminer le virus, et, elles peuvent transmettre le virus sans le savoir.

Quant aux symptômes qui se manifestent, voici ceux qu'on signale le plus souvent :

- fatigue ;
- léthargie ;
- perte d'appétit
- douleurs musculaires et articulaires ;
- nausée ;
- douleur abdominale ;
- ictère (jaunissement de la peau et des yeux).

Après 10 à 20 ans, l'hépatite C chronique peut causer une cirrhose. Après 20 à 40 ans, elle peut causer le cancer du foie.

Si vous pensez être à risque de contracter le VHC, consultez votre médecin. Une analyse sanguine permet de déceler la maladie.

À l'heure actuelle, il n'existe aucun vaccin pour prévenir l'infection au VHC, mais un traitement à l'interféron et à la ribavirine peut être efficace. Le traitement peut durer de 24 à 72 semaines. L'efficacité du traitement dépend de divers facteurs.

Réduire le risque

Quelques précautions vous aideront à réduire le risque :

- ne partagez jamais d'aiguilles ou d'autres articles associés à l'utilisation de drogues ;
- portez des gants de latex s'il y a un risque de contact avec du sang qui n'est pas le vôtre ;

- apprenez à connaître les pratiques sexuelles sans risque et discutez-en avec votre (vos) partenaire(s). L'utilisation d'un préservatif ne vous protégera pas uniquement contre le VHC, mais également contre les infections transmissibles sexuellement (ITS) ;
- évitez tout contact direct avec le sang de votre partenaire pendant les relations sexuelles ;
- si vous vous faites faire un tatouage, un perçage ou recevez un traitement d'acupuncture, assurez-vous que l'équipement utilisé est stérile. Ne permettez à personne d'utiliser des articles-maison ou de réutiliser des aiguilles, de l'encre ou des bijoux.
- si vous êtes enceinte ou envisagez une grossesse, vous devriez passer un test de dépistage de tous les types de virus de l'hépatite. Parlez-en à votre professionnel de la santé.

Rôle du gouvernement du Canada

En 1998, le gouvernement du Canada a créé le Programme de prévention, de soutien et de recherche dans le domaine de l'hépatite C. Ce programme a pour objectifs de :

- contribuer à la prévention du VHC au Canada et dans le monde ;
- soutenir les personnes infectées ou touchées par le VHC, celles à risque de le contracter et/ou vulnérables ;
- établir une base de données plus étoffées pour orienter les décisions politiques et stratégiques ;
- renforcer la capacité des partenaires dans la lutte contre le VHC au Canada.



Santé
Canada Health
Canada

Votre santé et votre
sécurité... notre priorité.

Your health and
safety... our priority.

Hépatite C

mise à jour

mai 2009

VOTRE SANTÉ ET VOUS

Pour en savoir plus...

Pour vous renseigner plus à fond sur le Programme de l'hépatite C, veuillez consulter le section www.phac-aspc.gc.ca/hepc/index-fra.php

Pour vous renseigner plus à fond sur les taux du VHC au Canada, veuillez consulter le section www.phac-aspc.gc.ca/sti-its-surv-epi/nat_surv_f.html

Vous trouverez des articles supplémentaires dans le portail Votre santé et vous www.healthcanada.gc.ca/iyh

Vous pouvez aussi téléphoner sans frais au 1-866-225-0709 ou au 1-800-267-1245* pour les malentendants.